



assoph0793@orange.fr

<http://www.assoph.org/assoph.org>

Communiqué de presse 31 mai 2019

Le 31 mai 2019, Ian Bailey, accusé du meurtre de Sophie en Irlande en 1996, a été condamné par défaut à 25 ans de détention.

Un mandat d'arrêt européen sera également émis par la cour d'assises, demandant son transfert en France dans les meilleurs délais.

Ian Bailey passe ainsi du statut d'accusé au statut de condamné.

L'ASSOPH se réjouit de ce résultat pour le fils de Sophie et sa famille ainsi que pour ses parents et ses frères.